



# AGORA 2022

Le salon et l'annuaire des associations d'Amiens Métropole

Date d'arrivée:

N°

## 10 septembre

Toute association déclarée de loi 1901, dont l'objet n'est ni religieux, ni politique, ni syndical, ayant des activités à Amiens Métropole peut s'inscrire dans l'annuaire Agora et/ou au salon des associations Agora.

Bulletin à retourner avant le **15 juin 2022** complété et signé, accompagné du paiement (sauf en cas de virement) à : Maam, 12 rue Frédéric Petit, 80000 Amiens - Informations : 03 22 92 50 59

Nombre de places limitées – 220 places

INSCRIPTION en ligne possible sur [www.salondesassociations-agera.com](http://www.salondesassociations-agera.com).

**Attention aux doubles inscriptions :** assurez-vous qu'un.e autre bénévole ou salarié.e n'a pas déjà inscrit l'association à Agora 2022 !

### COORDONNÉES (auxquelles la Maam peut vous joindre facilement en cas de questions sur votre inscription)

NOM COMPLET DE L'ASSOCIATION (tel que déclaré au Journal Officiel) :

Personne à contacter et fonction dans l'association :

Téléphone et mail de la personne :

Adresse du siège social de l'association :

### L'ASSOCIATION SOUHAITE (1 choix possible) :

- UNIQUEMENT** figurer dans l'annuaire des associations 2022/2023
- Figurer dans l'annuaire des associations 2022/2023 **ET** avoir un stand
- Figurer dans l'annuaire des associations 2022/2023 **ET** proposer une animation
- Figurer dans l'annuaire des associations 2022/2023 **ET** avoir un stand **ET** proposer une animation

### ÉQUIPEMENT DU STAND

Chaque stand dispose de 2 chaises, 1 table et d'un support d'accrochage variable selon l'emplacement et le type de stand

### INFORMATIONS FIGURANT DANS L'ANNUAIRE 2022/2023

Adresse postale :

Tél. :

Mail :

Site web :

Facebook :

Descriptif de l'association (300 caractères maximum en majuscules)

### FACTURATION (2 cases à cocher) facture envoyée par mail à l'adresse indiquée dans la partie COORDONNÉES

- 20 € (association adhérente à la Maam (à jour de cotisation 2022))
- 40 € (association non adhérente à la Maam)
- Chèque à l'ordre de la Maam  Espèces
- Virement - IBAN (BIC) / FR76 1870 6000 0097 5306 3237 034 (AGRIFRPP887)

### En cas d'annulation de votre part, l'inscription dans l'annuaire sera maintenue sans remboursement

En signant ce bulletin, l'association exposante s'engage à respecter le règlement Agora qui lui sera communiqué lors de la réunion du lundi 29 août 2022 à 18h dans l'espace Dewailly, Amiens.

Nom, prénom, date et signature